



Diagnostic - Projet de plantation de bosquet

Grand Angoulême – Biodiversité forêt

Commune de La Couronne - Charente

Centre d'étude technique Environnemental et Forestier - CETEF
20 rue Léonard Jarraud - 16 000 Angoulême
05 45 69 23 27 – contact@cetefnouvelle-aquitaine.org



PLANTATION DE BOSQUET Commune de La Couronne
--

N° de la plantation :	Type :	Longueur et nombre de végétaux :
N°1	BOSQUET	0,74 ha – 680 plants

Présentation	
Objectifs :	Plantation d'essences locales pour favoriser la biodiversité.
Utilisation du sol :	Prairie permanente jeune (anciennement cultivée en maraichage 2-3ans).
Nature du sol :	Sol limono argileux, profondeur d'enracinement > 40cm. Pas de d'hydromorphie.
Facteurs de biodiversité :	• Ripisylve • Haies • Déclivité qui est inondée tous les hivers
Autorisation :	• Demande « cas par cas » à déposer. • En partie sur site Natura 2000

Mairie de La Couronne

Place de l'hôtel de ville – 16 400 La Couronne

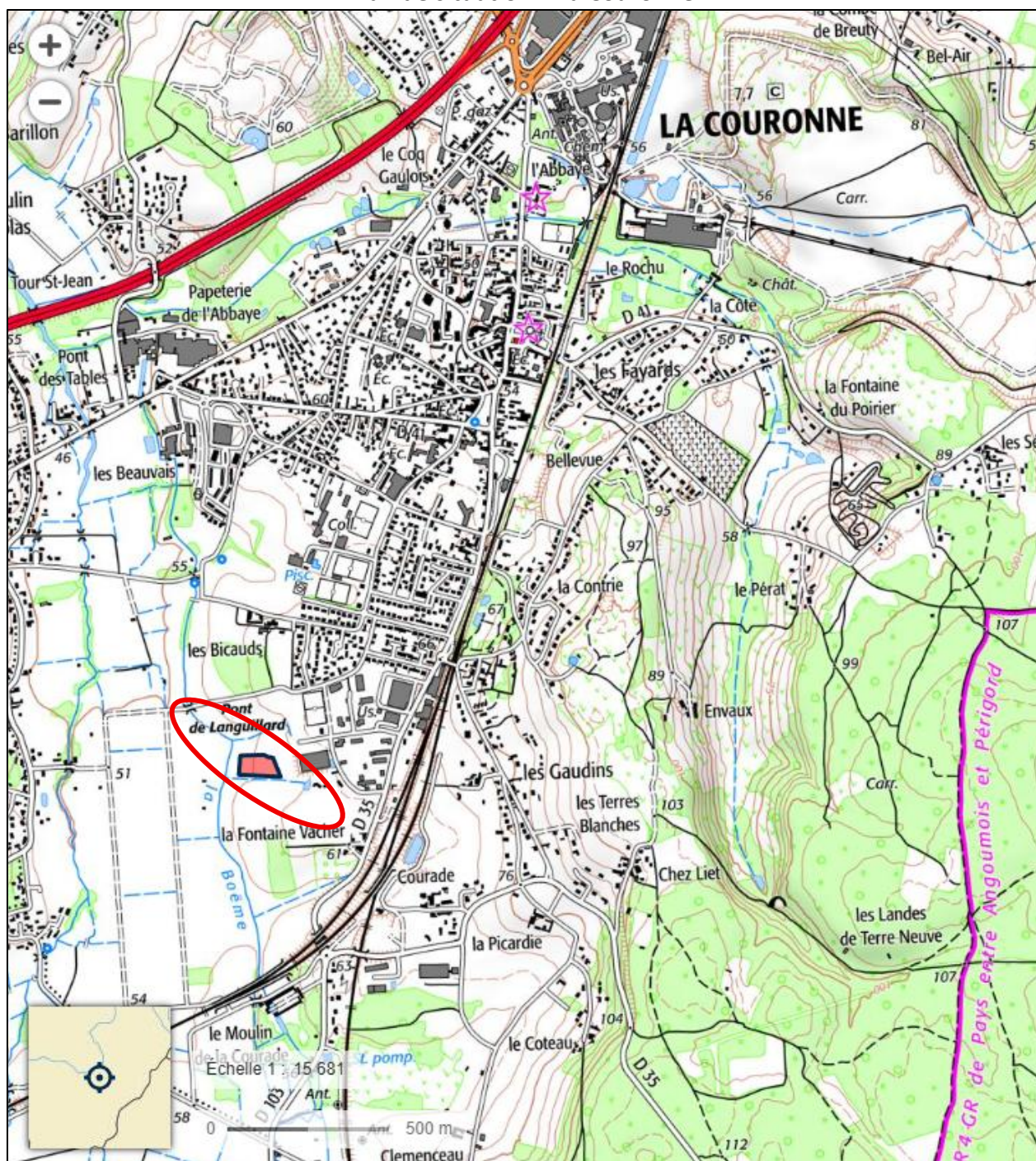
Référent : Mme Marie JEANNEAU - dst@lacouronne.fr – 06 86 44 98 44

Lieu de plantation

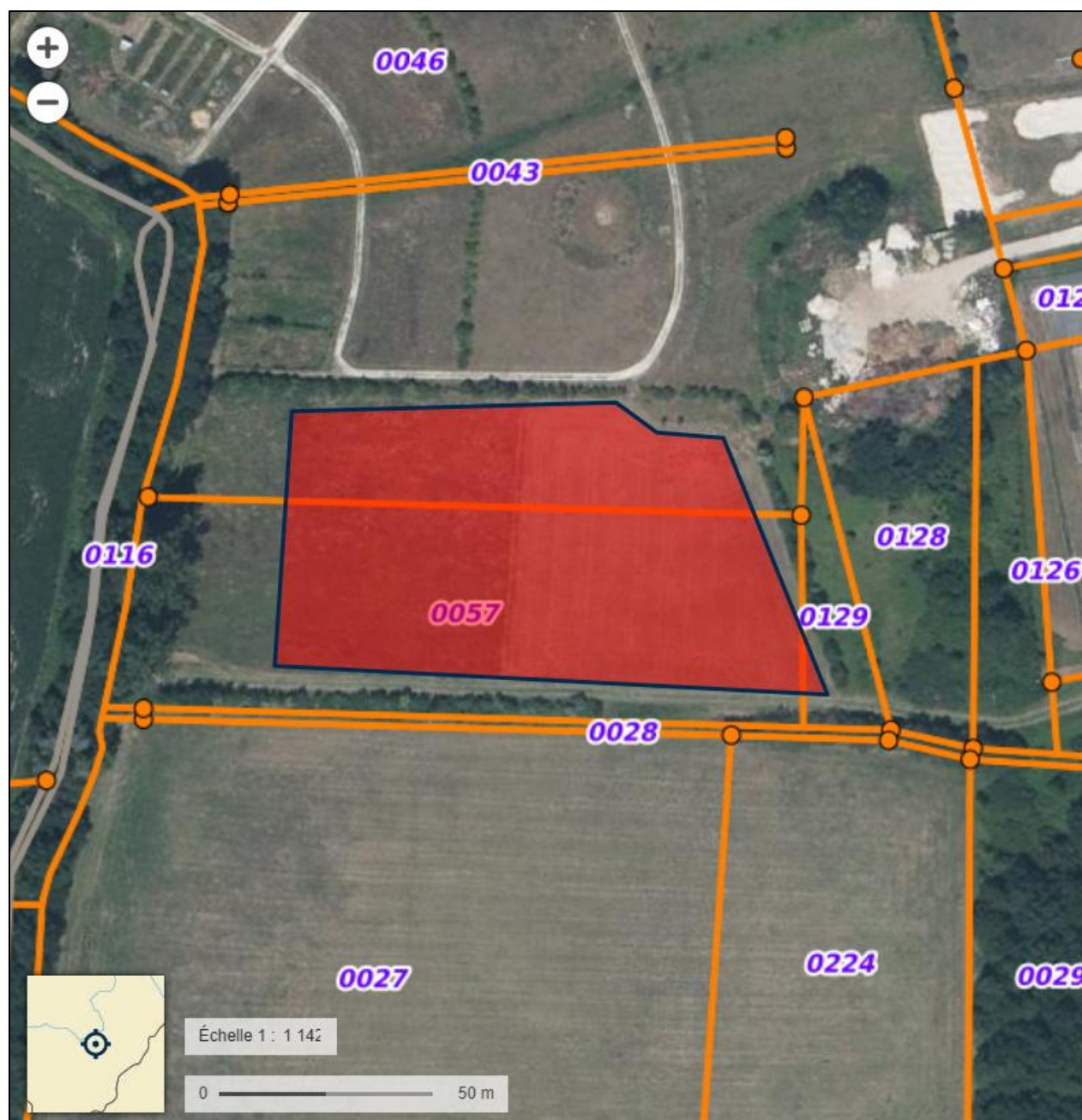
Volume total de paille : 7 tonnes

Espèce	MFR	Nombre
Chêne pubescent		450
Charme		46
Erable champêtre		46
Merisier		46
Alisier torminal		46
Orme lutèce		46
Tuteur châtaignier (150cm)		680
Protection plastique (120cm)		680
Tuteur (80cm)		0
Protection carton (60cm)		0

Plan de situation – La Couronne



Plan cadastral – La Couronne



Plan détaillé – La Couronne – surface 0,74 ha

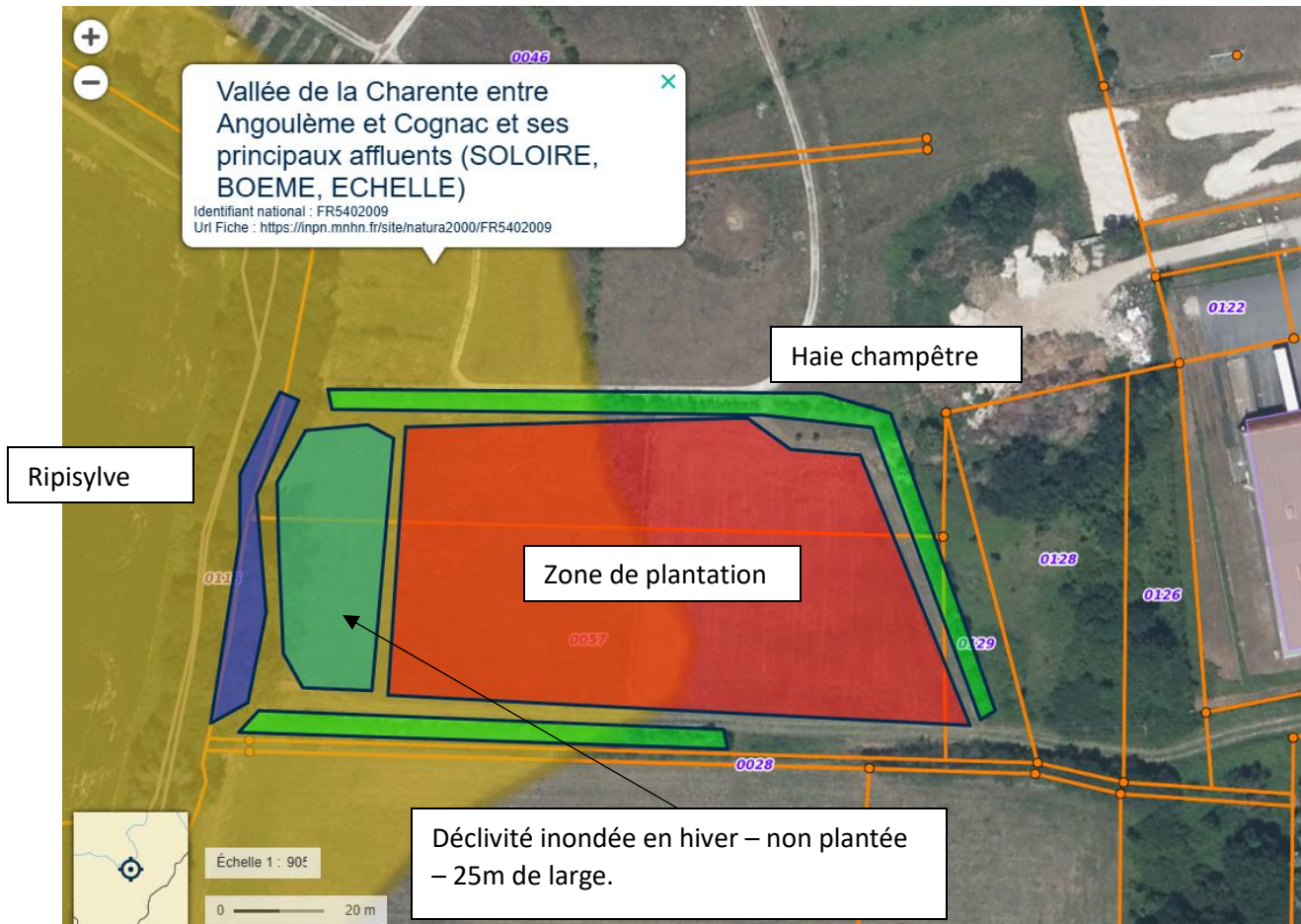


Schéma de plantation

N° de l'élément		H1					
Type		Bosquet					
Surface		0,74 ha					
Nombre de plants :		680					
Arbres hauts jets			Arbres intermédiaires			Arbustes	
☐	Chêne pubescent	450	X	Charme	46	0	
			X	Alisier torminal	46		
			X	Erable champêtre	46		
			X	Merisier	46		
			X	Orme lutèce	46		

Disposition													
	☐		X		☐		☐		X		☐		☐
X		☐		☐		X		☐		☐		X	
	☐		X		☐		☐		X		☐		☐

Prescriptions pour la plantation	
Préparation du sol :	Labour agricole de 20-30cm de profondeur – septembre. Emiettage – novembre-décembre.
Piquetage :	Densité de plantation : 1100plants/ha. Ecartement 3x3m. Ne pas planter une bordure de 5 m de large autour de la parcelle.
Plants :	Plants forestiers à racine nues, catégorie 1 an, taille 40 - 60 cm. Origine MFR.
Plantation :	Plantation manuelle. Sur la ligne 2 chênes sont suivis par une essence secondaire.
Protection contre la faune sauvage :	Protection chevreuil : Gaines plastiques individuelles (hauteur 1,20m) avec tuteur châtaignier (hauteur 1,50 m). Protection de 100 % des plants
Paillage :	Paille de lin : Quantité 10 kg par plant. 7 tonnes (14 bottes de 500Kg). Les bottes seront réparties dans la plantation (1 botte tous les 18m ou tous les 50 plants).
Suivi, entretien :	Girobroyage. Remise en place des protections. Complément de paillage et regarnis des plants morts si nécessaire. Enlèvement des protections plastiques (année N + 5)



